

RAPPORT DE L'ATELIER DE REFLEXION SUR LA PROBLEMATIQUE DES DIVISIONS ENTRE LES PEUPLES ET LES COMMUNAUTES EN AFRIQUE DES GRANDS-LACS



Du 19 au 20 avril 2021 au Centre Régional de Paix, Bukavu

RAPPORT

I. Introduction

Dans l'introduction, Mr Patrice Lwabaguma, Coordinateur de l'IGE et l'un des organisateurs des travaux et en même temps modérateur de l'atelier a souligné que les travaux d'aujourd'hui devraient réunir 30 participants en provenance des 3 pays de la région des grands lacs notamment le Rwanda (10 délégués), le Burundi (10 délégués) et la RD Congo (10 délégués).

Malheureusement, les délégués de deux premiers pays n'ont pas été autorisés par leurs autorités de franchir leurs frontières respectives pour des raisons qui n'ont pas été communiquées. En

conséquence, sur le plan pédagogique, il a été décidé par les organisateurs de tenir des ateliers décentralisés au Centre Inshuti au Rwanda, au Centre Ubuntu à Gatumba au Burundi et au Centre Régional de Paix à Bukavu, République Démocratique du Congo.

Les résultats qui ressortiront de ces ateliers décentralisés seront partagés pour que les uns et les autres s'en approprient. Il a souligné que l'atelier a un appui politique du Gouvernement Provincial à travers le Ministère Provincial de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières.

1.1. Présentation du contexte de l'atelier

Sur le plan contextuel, les relations sociales harmonieuses constituent sans aucun doute un facteur important pour le développement durable des nations et des communautés. Or depuis deux décennies on se rend malheureusement compte que la Région des Grands-Lacs est marquée par les tensions qui ne cessent d'endeuiller les communautés et de fragiliser la paix et le développement des nations.

La haine s'installe progressivement sous diverses formes entre les peuples et les communautés de cette région longtemps meurtrie par l'inconscience de ses habitants devant le regard indifférent ou parfois complice des acteurs de la paix, y compris la société civile.

Les conséquences des tensions diplomatiques entre les pays de la Sous-Région des Grands-Lacs pèsent déjà lourd sur les populations des pays concernés. En effet, ces tensions ont fortement affecté la vie des populations entières, cela d'autant plus qu'elles vivaient en interdépendance manifeste.

Sur le plan interne des pays, la cohésion sociale reste fragilisée par des conflits à caractère ethnique, lesquels ont débouché sur les génocides et les massacres des populations innocentes ou sur d'autres formes de violations massives des droits humains. Dans certaines régions, ces conflits sont toujours vivaces et sont à la base des affrontements intercommunautaires meurtriers affectant plus les femmes et les enfants ou personnes âgées.

La Société Civile sous-régionale devrait conjuguer des efforts pour plaider ensemble pour la cause des populations affectées, elle qui, par vocation, est appelée à veiller sur les intérêts de « Nous Tous », particulièrement ceux des faibles et des petits. On est convaincus que les organisations de la Société Civile de la sous-région, une fois rapprochées, peuvent contribuer efficacement au rapprochement des peuples et des communautés de nos pays, mettre en place des initiatives de plaidoyer conjoint auprès des dirigeants de leurs pays, et dépasser la haine pour construire la paix ensemble.

Cependant, pour y arriver, elle a besoin de développer des synergies d'action et des espaces de réflexion et d'échanges réguliers pour veiller ensemble à la sauvegarde de la paix et au bien-être de « Nous Tous », mais aussi pour s'enrichir mutuellement dans leurs efforts de construction des sociétés plus justes et plus inclusives dans la sous-région des Grands-Lacs.

L'atelier de réflexion sur la problématique des divisions en Afrique des Grands-Lacs intervient pour offrir un espace de prise de conscience par les acteurs de la société civile sous-régionale de l'état des lieux des divisions à caractère ethnique et politique dans notre sous-région et de la nécessité de conjuguer leurs efforts pour promouvoir les relations fraternelles entre les peuples et les communautés que la destinée appelle à coexister pacifiquement pour avoir un séjour heureux sur cette partie de la planète Terre.

1.2. Objectifs de l'atelier

Susciter la prise de conscience par les organisations de la société civile présentes à l'atelier sur la problématique des conflits entre les peuples et les communautés de la sous-région des Grands-Lacs et

sur la nécessité de travailler ensemble pour contribuer à trouver des solutions alternatives durables aux conflits opposant les peuples et les communautés.

1.3. Résultats attendus

- ✓ Prise de conscience sur l'état des lieux des relations entre les peuples et les communautés de la sous-région des Grands-Lacs.
- ✓ Mise en place et structuration d'un espace de réflexion, d'échanges réguliers et de plaidoyer sous forme d'un Forum/Réseau sous-région qui œuvrera pour le rapprochement des peuples et des communautés.
- ✓ Déclaration sur la nécessité des relations harmonieuses entre les peuples et les communautés pour une paix et un développement durable dans la Sous-région des Grands-Lacs.

1.4. Présentation des organisateurs et partenaires

Les initiateurs de cet atelier sont l'Association Modeste et Innocent (AMI) du Rwanda, l'Institut de Gouvernance et d'Éducation Électorale (IGE/RDC) et Elite East Africa (Burundi) en partenariat avec l'institut Supérieur pour la Paix et la Réconciliation de la Conférence des Évêques de l'Afrique Centrale et Pain pour le Monde/Allemagne.

1.5. Présentation des intervenants

L'institut Supérieur de Paix et de Réconciliation de la conférence des Évêques de l'Afrique Centrale (ISPR-ACEAC) et l'Association Modeste et Innocent (AMI) sont les principaux intervenants dans cet atelier.

L'Institut Supérieur de Paix et de Réconciliation de la Conférence des Évêques de l'Afrique centrale (ISPR-ACEAC) à travers Mr Augustin CHABWINE. L'ISPR est un programme de recherche sur la paix et la réconciliation de l'Université Catholique de Bukavu adopté par la Conférence des Évêques de l'Afrique Centrale. Il fera une présentation sur la problématique des divisions entre les peuples et les communautés de la sous-région des Grands-Lacs.

L'Association Modeste et Innocent (AMI), à travers son Coordinateur National, Jean Baptiste BIZIMANA. AMI est une ONG de droit rwandais réputée pour son engagement pour une société en équilibre au Rwanda et dans la région des Grands-Lacs à travers divers programmes de promotion de la paix durable et de la réconciliation, d'éveil de la Bonne Puissance et de la Conscience citoyenne. Elle fera une présentation sur la « Bonne Puissance pour une paix durable et une harmonie sans faille en Afrique des Grands-Lacs ».

1.6. Présentation des participants

Les participants à cet atelier viennent des différentes associations qui œuvrent pour la promotion de la paix dans la région des grands lacs. Chaque pays est représentés par 10 délégués soit 30 participants pour les 3 pays (Rwanda, Burundi et RD Congo). Du 19 au 20 avril 2021, les participants seront édifiés sur *la problématique des divisions entre les peuples et les communautés de la sous-région des Grands-Lacs. La deuxième communication relative la Bonne Puissance pour une paix durable et une harmonie sans faille en Afrique des Grands-Lacs* n'a pas été présentée par Jean-Baptiste BIZIMANA car l'accès en RD Congo lui a été refusée par les autorités migratoires du côté rwandais.

1.7. Partie protocolaire

Après le discours introductif présenté par Mr Patrice Lwabaguma, coordinateur de l'IGE et l'un des organisateurs et modérateur des travaux, a invité les participants à se présenter mutuellement pour se

connaître avant d'accorder la parole au Directeur de Cabinet du Ministre Provincial de l'Intérieur, Mr Godefroid MUHIVWA, pour prononcer son mot d'ouverture officielle des travaux.

Discours d'ouverture officielle des travaux par le Directeur de cabinet du Ministre provincial de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières

Prenant la parole, l'orateur a tout d'abord hommage mérité au Président de la République Démocratique du Congo pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour la paix et la stabilité au pays et l'attente et la normalisation des relations entre les pays de la région des grands lacs.

Il a souhaité la bienvenue à tous les hôtes venus du Nord-Kivu en leur souhaitant un agréable séjour dans la ville de Bukavu.

Il a souligné que sur le plan interne, les peuples des grands lacs ont connu des conflits ethniques récurrents ayant débouché sur des guerres dévastatrices sur le plan humain et matériel. La haine de l'autre a fait que le Rwanda connaisse le génocide de 1994 des Tutsi au Rwanda voisin.

Remontant l'histoire du Burundi, il a souligné que les massacres à grande échelle des hutu en 1972, des Tutsi à Ndega Marangara en 1993 consécutive à l'assassinat du président Melchior Ndadaye ont terni l'image de ce pays jadis havre de paix.

Ainsi, la RD Congo n'a pas été épargnée par cette tragédie exacerbée par les conflits par le déversement d'un nombre important dans l'ex-Zaïre. Cette violence à caractère tribal ou ethnique a gagné la jeunesse zaïroise consécutivement au conflit de 1996 et 1998 entretenu par les pays voisins avec comme conséquence, la naissance des groupes armés ou mouvements d'auto-défense populaire chargée de protéger les intérêts de leurs communautés respectives.



Dans le Sud-Kivu particulièrement, les milices Banyamulenge (Tutsi congolais) sont en affrontement armés depuis 2017 avec les milices de leurs voisins Bafuliru, Babembe et Banyindu dans les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira. La même situation s'observe à Kalehe où on signale les affrontements entre les Nyatura d'obédience Hutu avec les Raiya Mutomboki de la communauté Batembo. Parallèlement au Nord-Kivu, des milices sont créées sur des bases tribales et ethniques.

Sur le plan externe, les guerres en RD Congo soutenues par le Rwanda, Burundi et Ouganda ont occasionné un sentiment très élevé de méfiance des peuples à l'Est à l'égard de 3 pays.

Heureusement, cette situation est en train d'évoluer positivement grâce aux différents échanges économiques, diplomatiques et des réunions de haut niveau entre les Chefs d'Etats. Ainsi, les présentes assises vont dans le même sens, celui de rechercher l'attente entre les peuples de la région en passant par l'unité et réconciliation entre les peuples à l'intérieur de chacun de ces pays.

Selon l'orateur, pour envisager l'attente entre les peuples des Grands lacs, il faut résoudre les différends qui opposent certaines communautés au niveau national avant de souhaiter que les résultats de cet atelier puissent déboucher aux voies et moyens pouvant emmener les peuples ainsi que les communautés des grands lacs à vivre en harmonie pour le bien et le bonheur de tous. C'est sur ces mots que les travaux de l'atelier de ce jour ont été ouverts officiellement.

Après le discours introductif présenté par Mr Patrice Lwabaguma, coordinateur de l'IGE et l'un des organisateurs et modérateur des travaux, a invité les participants à se présenter mutuellement pour se connaître avant d'accorder la parole au Directeur de Cabinet du Ministre Provincial de l'Intérieur, Mr Godefroid MUHIVWA, pour prononcer son mot d'ouverture officielle des travaux.

II. Déroulement des travaux

2.1. Exposé introductif : Problématique des divisions entre les peuples et les communautés de la sous-région des Grands-Lacs par le Prof Augustin CHABWINE de ISPR.

Cet exposé introductif a été plus pédagogique. Il s'est focalisé sur les aspects politiques et socioéconomiques susceptibles de contribuer à la construction de la paix. Dans son introduction, l'intervenant a défini la paix en disant que cette dernière n'est pas « l'absence de conflit » car les conflits sont inhérents à une société ou à tout groupement humain. Pour lui, la paix est une situation dans laquelle chaque personne, chaque communauté, dans un espace donné, se sent en sécurité et où les relations entre individus et entre communautés sont telles que chacun se sent solidaire de l'autre au point de considérer que son bien-être passe par le bien-être de l'autre et que c'est l'affaire de tout le monde.



Vue sous cet angle, on se rend compte que la paix n'est pas quelque chose qui est là, mais une construction permanente à laquelle chaque membre des communautés concernées doit apporter sa pierre.

Des déterminants de la construction de la paix

Concernant les déterminants de la construction de la paix, l'intervenant a identifié quelques facteurs pouvant contribuer à la construction de la paix ou au contraire constituer un frein. Ces facteurs peuvent être d'ordre économique, social, politique, etc...

Pour ce qui des facteurs économiques

Il faut retenir qu'un des piliers de la paix reste le développement économique qui permet à chaque membre de la communauté de subvenir à ses besoins sans avoir besoin de convoiter ceux de voisin, il n'y a pas de paix sans pain, a-t-il martelé. Il fait référence à la théorie du gâteau constat.



S'agissant des facteurs sociaux

L'orateur a mis en cause les pesanteurs de l'histoire pouvant constituer un frein à la construction de la paix étant donné que chaque peuple a son histoire propre. Des préjugés et stéréotypes envers d'autres communautés se sont constitués tout au long de cette histoire dont les comportements et attitudes envers l'autre ne reposent sur aucune raison objective. En conséquence, le comportement d'un individu isolé est étendu, sans raison, à tous les individus de la communauté ne contribuant pas à la construction de la paix et constitue un frein à la cohésion entre communautés.

Concernant les facteurs politiques

Ils constituent un élément à prendre en compte dans la construction de la paix. Les orientations politiques et ses ambitions dans la recherche du leadership politique et/ou économique dans un espace donné peuvent être source de tensions avec d'autres pays. Ici, les principales victimes de ces conflits auxquels ils ne comprennent rien.

La liste de ces facteurs déterminants de la paix n'étant pas exhaustive, ces facteurs peuvent agir indépendamment les uns des autres ou au contraire agir en synergie en faveur ou contre la construction de la paix.

De la paix dans la région des grands lacs

Les communautés de la sous-région sont-elles réellement « divisées » et quels en sont les signes ? Telle est la question principale à laquelle l'orateur a tenté de répondre en disant que chaque communauté aspire à vivre comme une entité autonome. Cette autonomie traduit son identité propre. Relativement à cette évidence, la division se situe à quel niveau étant donné qu'en ce qui concerne la région des grands lacs nous constatons des mouvements de personnes et commerce transfrontaliers intenses qu'on ne trouverait pas entre les communautés « divisées ». Sur ce point, l'orateur pense que la perception des divisions qu'on croit voir entre les communautés est le résultat des préjugés et stéréotypes qu'on a les uns envers les autres et qui découlent de l'histoire de la communauté de cette région. Ces préjugés sont aussi alimentés par des discours politiques ne favorisant pas l'entente entre les communautés, mais aussi par la pauvreté et le sous-développement.



Le rôle des OSC est de lutter contre ces préjugés et discours divisionnistes et d'œuvrer dans le sens de promouvoir l'entente entre communautés.

Des pistes de solutions

Hormis les autres solutions qui pourront être dégagées durant les travaux en groupe, l'orateur a suggéré trois solutions. Il s'agit de :

- Identifier l'origine des préjugés et travailler sur ses causes premières ;
- Mener des actions pour que les facteurs économiques et politiques ne viennent pas alimenter les conflits à travers des plaidoyers ou par la mobilisation sociale autour de ces questions. Pour y parvenir, nos organisations ne devraient pas être elles-mêmes des vecteurs des discours et de pratiques divisionnistes ;
- Travailler en synergie et mutualiser les efforts autour de la recherche des solutions aux problèmes de la sous-région en se partageant des informations mais aussi de bonnes pratiques en matière de construction de la paix.

Malgré les faiblesses liées à l'insuffisance de pouvoir ou des ressources nécessaires pour changer les choses, on ne peut pas ne pas, avec les moyens dont on dispose, mener des actions qu'on pense nécessaires pour promouvoir le changement voulu. Parmi ces actions, on cite :

- Mener une lutte implacable contre les préjugés et les stéréotypes ;
- Comme réseau des organisations de la société civile, mener un plaidoyer pour que les politiques nationales aillent dans le sens d'apaiser les tensions au lieu de les exacerber ;
- Travailler pour que la CEPGL soit réellement un pool de développement de la sous-région, conformément à son acte fondateur.

De l'apport de l'Institut Supérieur de Paix et de Réconciliation

L'orateur a souligné que l'ISPR a déjà fait un pas dans le sens de construction de la paix dans les Grands Lacs. La mission de l'ISPR est la construction commune d'un espace culturel de réconciliation et de paix bénéfiques à toute la région. Ainsi, il met en œuvre des programmes de formation en matière de consolidation de la paix des acteurs sociaux impliqués dans la cohésion sociale et citoyenne ou dans la concorde et la solidarité internationales. Cette formation est axée sur l'identification, la documentation et l'analyse en profondeur des défis relatifs aux conflits afin de contribuer à promouvoir efficacement à diffuser des repères spirituels, éthiques et professionnels d'une solide culture de paix et à les enraciner dans la vie des populations qui vivent autour d'eux.



La formation dispersée à l'ISPR comprend une partie théorique axée sur l'analyse de la dynamique des conflits et leur résolution suivie d'une partie pratique consistant en une mobilité sous-régionale des apprenants. Un stage de 3 mois consiste en un stage d'immersion et de recherche de l'étranger qui vise une meilleure connaissance de l'autre, de ses services, de sa culture, de sa communauté et de son peuple. Cette démarche vise le décloisonnement culturel, psychologique, communautaire et professionnel ainsi que l'accroissement de la lucidité.

Le programme de formation de l'ISPR porte sur les filières suivantes, et sur lesquelles l'apprenant porte son choix. Il s'agit des filières suivantes :

- ✓ Ressources naturelles, environnement, paix et développement durable ;
- ✓ Média, paix et conflit ;
- ✓ Genre, violence sexuelles, paix et conflits ;
- ✓ Bonne gouvernance, culture de paix et bon vivre ;
- ✓ Éducation à la paix

Pour clore son intervention, l'orateur a interpellé les participants à s'inspirer et avoir à l'esprit deux citations de Martin Luther King suivantes : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots » et « Celui qui accepte le mal sans lutter contre lui coopère avec lui ».

Il a rappelé qu'en réalité il n'existe pas de divisions entre les peuples ou les communautés mais ce sont des facteurs sociopolitiques et économiques qui contribuent à créer les tensions les communautés.

2.2. **Débat**

Avant de former les groupes de travail en carrefour, les participants ont demandé à l'intervenant de définir le préjugé et le stéréotype. Pour lui, le préjugé est une idée préconçue vis-à-vis de quelqu'un d'autre qui n'est pas assis sur une preuve objective. Cependant, le stéréotype n'est pas loin du préjugé. C'est un comportement basé sur le préjugé. Leur point de convergence est qu'ils ne sont assis sur aucune preuve objective. Le préjugé ne peut conduire à des conflits et à des tensions entre les gens.

Même si on n'a pas de précisions sur ce qui peut arriver, on a tendance à prendre des précautions pour se mettre à l'abri d'une éventuelle attaque. Il est mieux de parler de nous-mêmes avant de parler des relations avec les autres communautés de la sous-région. C'est comme qui dirait, « il faut balayer sa cour avant de balayer celle du voisin ».

Après ce court débat, les participants ont été invités par le modérateur à la pause-café avant de se retrouver dans les groupes de travail. Tous les résultats des travaux en carrefour seront étoffés dans un plan d'action ou feuille de route dont la mise en œuvre sera effectuée par le réseau qui sera mis en place. Ainsi, tous les participants ont décidé à l'unanimité que lors de la phase d'harmonisation des activités et/ou de leur mise en œuvre, il devrait y avoir quelqu'un qui s'occupera du suivi des activités du réseau au niveau de la région.

La question traitée dans les travaux en carrefour est la suivante : qu'est-ce qui nous divise au niveau interne et au niveau régional ?

La compilation de la production de deux groupes a abouti aux résultats suivants :

| | Sur le plan politique et sécuritaire | Sur le plan économique | Sur le plan socio-culturel | Pistes de solutions |
|-----------------|---|--|---|---|
| Causes internes | - Manipulation et instrumentalisation des leaders communautaires par des politiciens au | - Exploitation illicite des minerais et mauvaise répartition des richesses issues de | - Conflits identitaires - Absence de la vraie réconciliation entre les communautés | - Création d'une plateforme régionale qui produira d'action - Apprendre aux gens |

| | | | | |
|--|---|--|---|--|
| | <p>niveau national et provincial créant la méfiance entre les communautés,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circulation des armes légères et de petit calibre dans les différentes zones exacerbant les conflits armés et des massacres ; - Soutien aux groupes armés locaux et étrangers par certains politiciens - Manque de volonté politique pour la réhabilitation des infrastructures socioéconomiques de base au niveau local - Multiplicité des partis politiques portant les couleurs communautaires - exclusivité créée par la géopolitique et ses conséquences sur la cohabitation pacifique des communautés. | <p>ressources naturelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Destruction et exploitation de l'environnement entraînant des conflits entre les communautés - Évasion fiscale ; - Corruption et clientélisme ; - Manque d'appui étatique à l'entrepreneuriat local et initiatives des jeunes. | <p>(exemple : interdiction de mariage entre deux communautés)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de politique d'encadrement des jeunes pour lutter contre le chômage ; - Préjugés et stéréotypes - coutumes rétrogrades - Multiplicités des sectes et chambres de prière, - Messages de haine véhiculés par les réseaux sociaux - Tribalisme et conflits identitaires ou inter communautaires - Instrumentalisation et manipulation identitaires | <p>l'histoire des communautés dans lesquelles ils vivent,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un comité des experts de la plateforme qui produira des outils scientifiques (cartes, publication, ouvrages) - Elaborer un plan d'action devant servir de feuille de route pour la réseau qui sera mis en place. - Renforcer et améliorer la gouvernance des ressources locales - Réviser la loi sur les partis politiques de la RD Congo - Renforcement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national. |
| <p>Causes externes (dimension régionale)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Appui aux groupes armés opérant à l'Est de la RD Congo par certains pays voisins provoquant le déplacement des populations abandonnant leurs activités agricoles - Détérioration des relations diplomatiques entre les pays de la région - Faible application des textes et instruments régionaux - Porosité des frontières | <ul style="list-style-type: none"> - Fraude et contrebande minière entretenues par certains pays voisins. - Abandons des activités agricoles par les communautés suite à l'insécurité qui prévaut à l'intérieur des provinces de l'Est du pays - Convoitise des ressources naturelles de la RD Congo par les pays voisins - Non-respect des accords par rapport aux ressources communes partagées entre les pays de la région. | | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la citoyenneté responsable, - Renforcer et promouvoir le dialogue intercommunautaire dans la sous-région, - Mettre en place d'un réseau régional pour le rapprochement entre les peuples - Multiplier les projets d'intégration régionale - Revisiter les textes créant les structures régionales (CEPGL, CIRGL) afin de les transformer en un pool de développement et de la paix dans la région - Plaider pour le renforcement du système régional de communication. |

La deuxième journée a été consacrée à l'élaboration et signature de la déclaration finale ainsi que la définition des activités à intégrer dans le plan d'action.

2.3. De la définition des activités en intégrer dans le plan d'action triennal.

Pour parvenir au résultat, deux groupes de travail ont été constitués dont le résumé des résultats est ci-dessous :

1. Mettre en place un réseau régional sur le rapprochement entre les communautés ;
2. Organiser un atelier d'harmonisation et de validation du plan d'action stratégique du réseau ;
3. Organiser des ateliers de formation sur la citoyenneté responsable ;
4. Mener des campagnes de sensibilisation/tribune d'expression populaire sur la citoyenneté responsable ;
5. Organiser des dialogues inter et intra-communautaires ;
6. Organiser es voyages d'échange d'expérience entre les acteurs de la région des grands lacs
7. Organiser les émissions radio-diffusées sur le rapprochement entre les peuples ;
8. Organiser les conférences-débats avec les acteurs politiques sur les messages de paix et de cohabitation pacifique au sein des partis politiques ;
9. Mener des campagnes de sensibilisation régionale sur le vivre ensemble ;
10. Organiser des ateliers de réflexion sur la non-violence et la réconciliation en faveur des jeunes de la sous-région ;
11. Organiser des festivals culturels de paix, de rapprochement et de cohésion sociale entre les peuples de la sous-région des grands lacs ;
12. Organiser des ateliers de réflexion et d'échanges pour l'assouplissement des mesures barrières face à la COVID-19 dans le but de faciliter le rapprochement entre les peuples ;
13. Renforcer le leadership féminin à travers le rapprochement communautaire ;
14. Initier les activités économiques intégratives pour l'autonomisation de la femme ;
15. Former les jeunes de la sous-région sur l'entreprenariat ;
16. Mener le plaidoyer au niveau national et régional pour l'amélioration des infrastructures (routes d'intérêt national, provincial et régional) ;
17. Mettre en place un panel d'experts (panel représentatif et experts désignés par pays) au niveau national et régional pour approfondir les histoires des peuples dans la région.
18. Elaborer une cartographie des zones en conflits par des experts avec une approche géographique et thématique ;
19. Organiser des tables rondes régionales pour discuter des histoires des peuples à l'issu desquelles on dégagera l'orientation générale pour la restauration de la paix (partage des ressources naturelles, expériences et savoir-faire) ;
20. Créer les cadres de dialogue, de plaidoyer et d'actions à différents niveaux à travers les projets d'intégration des communautés au niveau national en vue d'une cohésion sociale ;
21. Produire les outils de travail résumés sur les histoires et les éléments d'intégration ;
22. Vulgariser les outils résumés des histoires.



Après la définition des activités à intégrer dans le plan d'action triennal, les participants ont adopté et signé la déclaration suivante.

2.4. De l'élaboration, adoption et signature de la déclaration par les participants

DECLARATION

Nous, acteurs et organisations de la société civile du Kivu engagés dans la construction de la Paix réunis au Centre Régional de Paix RIO, du 19 au 20 avril 2021 ;

- Après avoir analysé en profondeur les causes de la méfiance et des conflits entre les communautés du Kivu et entre celles-ci et les communautés des autres pays de la sous-région des GL, (Rwanda, Burundi) ;
- Après avoir identifié les facteurs politiques, économiques, sociaux et autres qui constituent un frein à la construction de la paix dans la sous-région ;
- Après avoir fait le constat que la construction de la paix est l'affaire de tout le monde et particulièrement de nous acteurs sociaux déjà engagés dans cette problématique ;
- Après avoir constaté les limites, en termes de résultats, des organisations et institutions politico-économiques nationales et sous-régionales à instaurer effectivement une paix durable dans la région ;

Faisons la déclaration suivante :

- Comme acteurs et organisations de la société civile, notre responsabilité est grande dans la construction de la paix dans la sous-région des GL ;
- Il nous revient donc de mettre en place, chacun là où il opère, des actions de construction de la paix et de lutte contre les préjugés et les stéréotypes et autres facteurs politiques, économiques et sociaux qui constituent un frein à la construction de la paix ;
- À cet effet, il paraît important que nous puissions conjuguer nos efforts, travailler en synergie et mutualiser nos ressources pour y parvenir ;
- C'est pourquoi nous recommandons¹ la création d'une plateforme (ou un réseau) régionale afin de piloter les actions de construction de la paix dans la sous-région ;
- Cette plateforme se chargera d'une part de planifier les actions à mener en fonction des spécificités de chaque pays de la sous-région et d'autre part de rechercher les ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions planifiées ;
- En attendant nous recommandons² la mise en place d'une Commission provisoire qui sera chargée de rédiger les textes fondateurs de la plateforme ainsi que ceux régissant son fonctionnement.

III. Conclusion

Durant deux jours, l'atelier réunissant les acteurs de paix de la République Démocratique du Congo au tour de la réflexion sur la problématique des divisions entre les peuples et communautés de l'Afrique des grands lacs a été tenu au Centre Régional de paix à Bukavu. Prévu pour 30 participants venus du Rwanda, du Burundi et de la RDC, il n'a connu la participation des acteurs de la RDC. Ceux du Rwanda et du Burundi ayant été empêché de traverser par leurs autorités migratoires de leurs pays respectifs. Plus tard, une solution sera trouvée. Celle d'organiser 3 ateliers décentralisés dans les 3 pays dont les résultats seront partagés pour une appropriation commune.

Concernant l'atelier organisé à Bukavu, il a été introduit par un exposé sur la problématique des divisions entre les peuples et les communautés de la sous-région des Grands-Lacs développé par le Professeur Augustin CHABWINE représentant le Directeur de l'Institut Supérieur de Paix et de Réconciliation. Cet exposé a ouvert la voie aux discussions débouchant sur les facteurs favorisant et

¹ Sera remplacé par « nous décidons » après la mise en commun avec les collègues du Rwanda et du Burundi.

² Idem

défavorisants la construction de la paix dans la région. Ces facteurs sont notamment socioculturels, politiques et économiques.

Au vu de ce qui précède, les participants ont produit une déclaration commune et défini les actions à mener durant les trois ans à venir.

Les travaux ont été ouverts et clôturés officiellement par le Directeur de cabinet du Ministre provincial de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières qui a réitéré l'appui politique du gouvernement provincial à ce genre d'initiatives au Sud-Kivu et dans la région des grands lacs. Dans son mot de clôture, il a rassuré tous les acteurs présents que son ministère ne manquera pas de leur apporter un appui lors de la traversée des frontières pendant cette période de crise sanitaire vu que les restrictions migratoires ont été renforcées.

Fait à Bukavu, le 21 avril 2021

Philémon CHIKURU

Rapporteur

+243997759531/+243858997967

philemonchikuru@gmail.com